Cinquante-huitième année. - N ° 181 A Mercredi 18 septembre 2024

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2374

91 – ESSONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

Ventes et cessions

897 916 631 RCS Evry.
ORTELLO.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 100000.00 EUR.
Adresse : 1, Avenue de l'Atlantique, Immeuble les Conquérants-Bâtiment Annapurna, 91940 Les Ulis.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale Société absorbante : ORSENNA Forme : SAS Adresse du siège : Les Conquérants-Bâtiment Annapurna 1 Avenue de l'Atlantique-Immeuble 91940 Les Ulis Capital : 96 042,88 euros Numéro unique d'identification : 338 866 775 Lieu d'immatriculation : R. C. S. EVRY Société absorbée : ORTELLO Forme : SAS Adresse du siège : Immeuble les Conquérants-Bâtiment Annapurna 1 Avenue de l'Atlantique 91940 Les Ulis Capital : 100 000 euros Numéro unique d'identification : 897 916 631 Lieu d'immatriculation : R. C. S. EVRY Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 172 519 euros Passif : 56 605 euros Rapport d'échange des droits sociaux : La société absorbante détenant la totalité des actions de la société absorbée, aucun rapport d'échange n'a été établi et il n'a été procédé à aucune augmentation de capital de la société absorbante. La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés et la valeur comptable dans les livres de la société absorbante des titres de la société absorbée constituera un boni de fusion. Montant prévu de la prime de fusion : boni de fusion : 15 914 euros Date du projet commun de fusion : 26/07/2024 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : -Dépôt en date du 13/09/2024, au Greffe du Tribunal de Commerce d'Evry pour la société absorbante, -Dépôt en date du 13/ 09/2024, au Greffe du Tribunal de Commerce d'Evry pour la société absorbée..